

**Sujet** :[INTERNET] Enquête publique chronolignes Le Mans

**Date** :Fri, 22 Mar 2024 20:21:59 +0100

**De** :Jean Pierre Fabre Perso

**Pour** :[pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

M. Le Préfet, M. Le Maire, Messieurs les élus

Le projet de chronoligne projette de couper 200 érables au nom de l'environnement et en avançant le prétexte que ces arbres seraient malades.

L'étude relative à l'état sanitaire des arbres peut elle être publiée? Existe-t-elle?

Si ces arbres ne sont pas malades ils peuvent tout à fait être remplacés au fur et à mesure de leurs morts naturelles par d'autres essences comme cela à été évoqué et éviter la propagation rapide de maladies d'un arbre à l'autre.

Cordialement

Jean-Pierre FABRE